

PROJET PEDAGOGIQUE



ACCUEIL DE LOISIRS

« LES MARCYENS »

Agrément DDCS : 0950378CL000117

ANNEE 2017/2018

Accueil de loisirs municipal « LES MARCYENS »

Hôtel de Ville – 5, avenue Georges Pompidou – 95 580 MARGENCY

Tél/Fax : 01 34 06 00 18

Mairie Tél : 01 34 27 40 40 Fax : 01 34 16 13 01

SOMMAIRE

INTRODUCTION	page 3 à 4
I. Situation	
II. Espaces mis à notre disposition	
III. Fonctionnement et ouverture	
IV. Présentation de la nouvelle équipe	
BILAN DES OBJECTIFS 2015/2016	page 5 à 7
OBJECTIFS GENERAUX DU PROJET EDUCATIF	page 8
OBJECTIFS	page 9 à 10
OBJECTIFS DES ANIMATEURS	page 11
VIE QUOTIDIENNE	page 12 à 16
1. Accueil pré et post scolaire	
2. Accueil mercredi et vacances scolaires	
3. Petit déjeuner	
4. Repas du midi	
5. Goûter	
6. Le temps calme et la sieste	
7. Hygiène, infirmerie et sécurité	
8. Pause des animateurs, cigarette et téléphone	
RELATIONNEL	page 17 à 19
1. La communication au sein de la structure	
2. La communication parents/équipe d'animation	
3. Bilan : réunion des enfants	
4. Lors des repas, goûters et activités	
5. Gestion de conflit et charte des Marcyens	
ACTIVITES	page 20 à 21
1. Groupes d'âges et activités	
2. Projets des enfants	
3. Projets d'animations	
4. Mini-séjour	
RÔLE DE CHACUN	page 22 à 24
1. Rôle des animateurs	
2. Rôle de la directrice	
SECURITE ET RESPONSABILITE	page 25 à 26
CONNAISSANCE DE L'ENFANT	page 27
JOURNEES TYPES	page 28 à 29
ANNEXES	page 30 à 33

INTRODUCTION

I. Situation :

L'accueil de loisirs «Les Marcyens » est situé dans un magnifique environnement au, 1 avenue du 18 juin, 95580 Margency.

Indépendant des écoles maternelle et élémentaire, il est placé à proximité de ces dernières, ce qui facilite le fonctionnement des activités pré et post-scolaires.

L'accueil de loisirs a une capacité d'accueil maximum de 70 enfants de 3 à 12 ans, habitant la ville, mais aussi les communes environnantes (*Eaubonne, Andilly, Saint-Prix...*).

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire sont des jours d'accueil périscolaire (*avant et après l'école*).

Pendant les mercredis et les vacances scolaires, les enfants peuvent venir soit toute la journée, soit en demi-journée avec ou sans le repas.

Il existe deux groupes par tranche d'âge, les 3-5 ans (*Les Caliméros*) et les 6-12 ans (*Les Snorkis*). Chaque groupe dispose d'une salle pour le déroulement de ses activités et des différents temps de la vie quotidienne.

II. Espaces mis à notre disposition:

- L'accueil de loisirs : Comprenant une salle d'accueil principale, deux salles d'activités (une pour chaque groupe) et un dortoir ainsi que le bureau de la directrice.
- Une salle de l'école élémentaire « Saint-Exupéry » utilisée pour les activités intérieures.
- Un terrain multi-sports (Basket Ball, Volley Ball...)
- Un «gymnase» (un grand préau couvert) se situant à l'intérieur de l'école élémentaire.
- La cour de récréation de l'école élémentaire
- Un restaurant scolaire pour les repas des mercredis et des vacances scolaires.
- 4 parcs publics dont un avec jeux adaptés aux enfants de 3 à 5 ans.

III. Fonctionnement et ouverture :

Les activités pré et post scolaires : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h20 et de 16h30 à 19h **précises**

Pré-scolaire : Accueil des enfants, petit déjeuner proposé jusqu'à 8h. Petits jeux et ateliers avec les enfants.

Post-scolaire : L'équipe d'animation va chercher les enfants à partir de 16h25, le goûter est ensuite donné à l'accueil de loisirs. Après le goûter, les animateurs proposent des activités aux enfants et chaque soir un atelier annuel (projet de chaque animateur) est proposé aux enfants qui se sont inscrits dans cet atelier.

Les mercredis : De 7h00 à 19h **précises**. Les animateurs accueillent les enfants et les parents de 7h00 à 9h00. Ils proposent des jeux de société et des ateliers afin que les enfants puissent se réveiller tranquillement et être en forme pour le reste de la journée.

Les vacances scolaires : De 7h30 à 19h **précises**. L'accueil de loisirs est ouvert toute l'année sauf les trois premières semaines d'août et une semaine durant les vacances de Noël.

IV. Présentation de l'équipe :

Directrice	Diplômes	Fonctions
Séverine	BPJEPS-LTP BAPAAT-LJE / AFPS Sauveteur Secouriste du Travail	Gestion du centre et de l'équipe d'animation.
Animateurs	Diplômes	Fonctions
James	BAFA PSC1	Animation du périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires.
Abdoulaï	BAFA Sauveteur Secouriste du Travail	Animation du périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires
Şoraya	BAFA BASE BEATEP non fini SST	Animation du périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires
Valérie	BAFA / AFPS/SST	Animation du périscolaire et occasionnellement le mercredi et durant les vacances scolaires.
Hugo	BAFA (en cours)	Animateur périscolaire, des mercredis et des vacances scolaires.

BILAN DES OBJECTIFS 2016/2017

LES CALIMEROS (3-5ans)

Les objectifs initialement prévus pour les Calimeros étaient les suivants :

- + Œuvrer pour que l'enfant puisse se sentir en confiance.
 - Valoriser l'enfant pendant les activités.
 - Mettre l'enfant en avant.
 - Rassurer l'enfant en cas de doute.
 - Adapter le discours à chaque enfant.
- + Favoriser le travail de l'imaginaire.
 - A travers des activités manuelles adaptées à la tranche d'âge de l'enfant.
 - En mettant du matériel différent à disposition des enfants lors des activités.
 - En mettant en place des lectures de contes animés afin que les enfants jouent l'histoire qui est lue.
- + Travailler sur l'écoute et l'assimilation des consignes.
 - Organiser un nouveau système de récompense individuelle autre que les bâtons rouges et verts.
 - Mettre en place des récompenses par groupe.
- + Permettre aux enfants de grande section d'être prêt à devenir Snorkis :
 - Organiser une journée par mois où les enfants de grande section devront se joindre aux activités des Snorkis.
 - Les aider à devenir autonome au self de la cantine.
 - Leur donner plus de responsabilités.
- + Œuvrer pour le développement moteur de l'enfant.
 - Mise en place de parcours sportifs avec graduation des difficultés.
 - Mise en place de jeux avec des éléments (ex : ballons, balle de tennis, etc...) pour qu'ils apprennent à attraper par exemple.
 - Mise en place d'ateliers post scolaire adaptés à chaque âge (3ans, 4ans et 5 ans).

Suite à plusieurs réunions, l'équipe d'animation a fait le bilan des objectifs mis en place pour les Calimeros.

Pour le premier objectif, l'équipe pense que dans sa globalité, il est atteint mais il faut le reconduire cette année en le ciblant plus sur les enfants de petite section. En effet, ces derniers ont beaucoup de difficultés les premiers mois en raison d'une part de la séparation avec les parents et d'autre part les déplacements dans les différents lieux qui les accueillent tout au long de la journée (ex : école/cantine, cantine/école, école/sieste, école/Marcyens, etc...). Cet objectif sera donc reconduit mais plus particulièrement ciblé pour les premières années de maternelle.

Deuxième objectif : En ce qui concerne le travail de l'imaginaire, les enfants commencent à créer leur univers lorsqu'ils jouent à la dinette notamment. Néanmoins, si nous leur demandons d'inventer une histoire ou de jouer un conte animé, nous nous apercevons que cela est très difficile pour eux. C'est pourquoi, cet objectif sera reconduit en ciblant ce que nous souhaitons faire avec le groupe (ex : création de conte, grands jeux à thèmes, faire des sensibilisations aux enfants, etc...).

Troisième objectif : Le travail sur l'écoute et l'assimilation des consignes, cet objectif a été atteint cette année. Cela est dû au fait que les animateurs, après s'être concerté en réunion, ont réussi à toujours aller dans le même sens. Maintenant les projets sont menés à terme, le système de récompense en cas de bonnes actions ou de sanctions en cas de mauvaises actions sont eux aussi mis en place et suivis par les animateurs et par les parents.

Quatrième objectif : Permettre aux enfants de grande section d'être prêt à devenir Snorkis, cet objectif a été relancé cette année et a permis aux enfants qui allaient rentrer au CP à la rentrée 2017 de se préparer à un peu plus d'autonomie. Cet objectif sera reconduit cette année à partir du mois de juillet.

Enfin, le dernier objectif (œuvrer pour le développement moteur de l'enfant), sera lui aussi reconduit car cet objectif est nécessaire pour l'évolution de chaque enfant. Il ne faudra pas hésiter à créer une histoire autour des parcours mis en place afin que les enfants travaillent sur deux objectifs en même temps (l'imaginaire et le développement moteur).

LES SNORKIS (6-12 ans)

Les objectifs mis en place étaient les suivants :

- ✚ Favoriser l'imaginaire chez l'enfant.
- ✚ Favoriser l'apprentissage du respect de l'adulte et de l'enfant.
- ✚ Œuvrer pour le dépassement de soi.
- ✚ Permettre à chacun de devenir autonome.
- ✚ Favoriser le travail de la motricité fine.

Pour le premier objectif, favoriser le travail de l'imaginaire, nous nous apercevons que les enfants lors des diverses activités proposées vont au plus simple et au plus facile. De plus, lorsque nous proposons une activité type concours de dessin, certains enfants copient les uns sur les autres donc il n'y a pas d'intérêt. Egalement, si les enfants manquent d'imagination c'est aussi dû au fait que les sensibilisations aux activités sont inexistantes et donc ne permettent pas aux enfants de se projeter. Il faudra donc adapter les activités et les sensibilisations aux différentes tranches d'âge.

Pour l'objectif, favoriser l'apprentissage du respect de l'adulte et de l'enfant, nous rencontrons des difficultés sur le « merci » et le « s'il te plaît ». En effet, 2 enfants sur 10 sont capables de nous le dire sans que nous leur disions quelque chose. Pour les autres, il faut constamment leur rappeler. Egalement certains animateurs ne se sentent pas respectés par les enfants, ceci est dû au fait qu'ils chahutent en permanence avec les enfants sans donner de limite à ces derniers. Le résultat est que les enfants ne les respectent pas en tant qu'animateur et les considèrent comme des « copains de cour de récréation ». Il faudra donc se fixer cet objectif et ne pas hésiter à instaurer des saynètes de la vie quotidienne de ce qu'il faut faire ou ne pas faire.

Le troisième objectif, œuvrer pour le dépassement de soi, il est en voie d'acquisition mais il faut continuer de le travailler.

Le quatrième objectif, permettre à chacun de devenir autonome, est lui aussi en voie d'acquisition puisque les enfants commencent à faire beaucoup de choses seuls sans que nous soyons obligé de demander (ex : débarrasser son plateau à la cantine, ranger après une activité, etc...). Néanmoins, les animateurs suggèrent que nous continuions à donner des responsabilités aux enfants afin qu'ils puissent faire plus de choses seul sans l'aide des adultes.

Le cinquième objectif, favoriser le travail de la motricité fine, il faut continuer à adapter les activités aux différentes tranches d'âge (CP, CE1/CE2, CM1/CM2/6^{ème}) de façon à permettre aux enfants d'évoluer à leur rythme en augmentant la difficulté au fur et à mesure.

OBJECTIF GENERAL

- ❖ **Favoriser le rythme de vie des enfants** en aménageant les temps de la vie quotidienne par rapport à leurs besoins et leurs souhaits (*créer des activités par rapport à l'évolution des enfants et de chaque groupe*).
- ❖ **Amener l'enfant à connaître différentes cultures** et quelques techniques artistiques autour de l'expression théâtrale de manière à favoriser leur propre réflexion et leur ouverture vers l'extérieur.
- ❖ **Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités ludiques et pédagogiques** répondant à leurs besoins.
- ❖ **Favoriser la communication avec chacun** à l'intérieur et l'extérieur en aménageant des temps de parole.

OBJECTIFS

CHEZ LES CALIMEROS : 3-5 ans :

- **ŒUVRER POUR QUE L'ENFANT PUISSE SE SENTIR EN CONFIANCE.**
 - Valoriser l'enfant pendant ses activités.
 - Mettre l'enfant en avant.
 - Rassurer l'enfant en cas de doute.
 - Adapter son discours à chaque enfant.

- **FAVORISER LE TRAVAIL DE L'IMAGINAIRE.**
 - A travers des activités manuelles adaptées à la tranche d'âge de l'enfant.
 - En mettant en place des temps de contes animés afin que les enfants jouent l'histoire qui est lue.
 - En permettant aux enfants de se créer leurs propres histoires en jouant durant les temps libres.

- **TRAVAILLER SUR L'ECOUTE ET L'ASSIMILATION DES CONSIGNES.**
 - Système de récompense pour chaque groupe (petits, moyens et grands) avec un personnage content quand ils ont fait quelque chose de bien et un personnage en colère quand ils ont fait quelque chose de mal.
 - Mettre en place des récompenses par groupe.
 - Valoriser l'enfant quand cela est nécessaire.

- **ŒUVRER POUR LE DEVELOPPEMENT MOTEUR DE L'ENFANT.**
 - Mettre en place des parcours sportifs avec graduation de la difficulté
 - Mettre en place des jeux avec des éléments (ex : ballons, balle de tennis, etc...) afin qu'ils apprennent à attraper par exemple.
 - Mettre en place des ateliers post scolaire adaptés à chaque âge (3ans, 4ans et 5ans)

CHEZ LES SNORKIS : 6 à 12 ans :

- **FAVORISER LE TRAVAIL DE L'IMAGINAIRE.**
 - Mettre en place des activités type concours d'invention en lien avec l'objectif.
 - Mettre en place des jeux de rôle.
 - Organiser des activités autour d'un thème vague et demander aux enfants de créer ou dessiner ce que le thème leur inspire.
 - Prévoir des sensibilisations adaptées pour chaque activité et chaque tranche d'âge.

- **FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU RESPECT DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT.**
 - Reprendre les enfants lorsqu'ils sont impolis (ex : dire bonjour en entrant, remercier quelqu'un qui nous a aidé, etc...)
 - Mettre en place des saynètes « du bien et du mal ».

- **ŒUVRER POUR LE DEPASSEMENT DE SOI.**
 - Proposer des activités sportives différentes (ex : ballade à vélo, randonnée pédestre, etc...)
 - Lors de sorties dans des parcs d'attractions, rassurer l'enfant afin qu'il aille au-delà de ses appréhensions.

- **PERMETTRE A CHACUN DE DEVENIR AUTONOME.**
 - Donner des responsabilités aux enfants.

- **FAVORISER LE TRAVAIL DE LA MOTRICITE FINE.**
 - Activités manuelles adaptées à chaque tranche d'âge (CP/CE1, CE2, CM1/CM2/6^{ème}).
 - Augmenter la difficulté des activités.
 - Découverte de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques.

- **TRAVAILLER SUR L'ECOUTE ET L'ASSIMILATION DES CONSIGNES.**
 - Mettre en place un système d'avatar par enfant qui se déplace sur une ligne. Quand l'action est bonne l'enfant avance quand elle est mauvaise il recule. Egalement quand l'enfant est dans la zone verte c'est que tout va bien mais dans la zone rouge c'est que le comportement n'est pas bon.
 - Fabriquer des jeux de société qui permettront de travailler sur cette écoute.

OBJECTIFS DES ANIMATEURS

Après les bilans des objectifs des enfants, il s'avère que les animateurs aussi doivent se fixer des objectifs afin de pouvoir répondre au mieux aux objectifs des enfants mais également pour avoir un fil directeur tout au long de l'année. Au-delà du fait que l'animateur doit veiller à la sécurité morale, physique et affective de l'enfant, il se doit aussi d'être un référent et un modèle pour les enfants. Après les bilans des objectifs 2014/2015, je me suis aperçue que les animateurs avaient besoin d'avoir des objectifs fixés pour qu'ils puissent évoluer eux aussi. Voici ces derniers :

- 1. PROPOSER DES PROJETS D'ANIMATION AINSI QUE DES ACTIVITES ADAPTEES AUX TRANCHES D'AGE ENCADREES.**
- 2. AVOIR UNE TENUE ET UN DISCOURS IRREPROCHABLE** (*ex : se positionner en tant qu'animateur et non en tant que copain, avoir une tenue vestimentaire pratique et adaptée aux diverses activités menées, laisser son téléphone au vestiaire, etc...*)
- 3. ETRE MOTIVE, DYNAMIQUE, POSITIF ET FORCE DE PROPOSITION.**

VIE QUOTIDIENNE

Accueil du matin / Accueil du soir des prés et posts scolaires :

En péri scolaire, l'accueil de loisirs ouvre ses portes dès 7h00. Deux animateurs et la directrice accueillent les enfants et leurs proposent des ateliers, ainsi qu'un petit déjeuner. Ils peuvent faire de la pâte à modeler, dessiner, jouer à des jeux de sociétés ou encore à la dînette, aux légos ou bien lire et se reposer sur des matelas adaptés dans les coins bibliothèque. Puis, ils sont accompagnés à l'école pour 8h25.

A 16h25, les animateurs vont chercher les enfants à l'école et les ramènent dans les locaux de l'accueil de loisirs pour le goûter. Les animateurs préparent le goûter à l'avance (à 16h15) et aident les enfants qui ont besoin. Les Snorkis (élémentaires) s'installent dans la salle principale et les Caliméros (3-5ans) s'installent dans la « salle verte ». Les goûters se font séparément car les enfants de maternels ont besoin de plus de temps pour leur goûter. Suivant les conditions météorologiques, l'équipe peut organiser des jeux extérieurs surtout pendant la période de Mai à Octobre.

Accueil des mercredis et vacances scolaires :

Les Mercredis :

Depuis la rentrée 2017, les enfants reprennent un rythme sans école le mercredi. L'accueil est donc ouvert de 7h00 à 19h00. Le matin, les enfants sont accueillis dans la salle principale jusqu'à 9h00. A 9h00, les Caliméros vont dans leur salle avec leurs animateurs pour commencer leur journée de centre. Les deux groupes sont ensuite en activité encadrée jusqu'à environ 11h00.

L'après-midi, les snorkis sont en temps calme jusqu'à 14h30 (temps de repos et organisé par et avec les animateurs). Dans le groupe des Caliméros, les petites sections et les plus grands qui le souhaitent vont à la sieste jusqu'à environ 15h30 (un réveil échelonné s'effectue à partir de 14h30 pour ceux qui sont déjà réveillé et qui souhaitent se lever.). Les autres sont en temps calme avec leur deuxième animateur (ils peuvent jouer, dessiner, écouter des histoires, etc...). A 14h30, l'activité de l'après-midi commence pour tous les groupes.

A partir de 16h00, les groupes retournent dans leur salle respective et s'installe pour le goûter. Les parents sont accueillis à partir de 16h30 le mercredi.

Les vacances scolaires :

Lors des vacances scolaires, ils sont accueillis jusqu'à 9h30 : heure de rangement et de rassemblement pour la présentation des activités et la répartition des groupes par tranche d'âge. (Voir ACTIVITÉS page 17 à 19). Ils sont ensuite en activité jusqu'à 11h00 environ puis en temps libre avant d'aller à la cantine.

L'après-midi, les enfants ont un temps calme jusque 14h30 puis ils partent en activité. A 16h15, les animateurs et les enfants préparent le goûter.

Après le goûter, les enfants ont un temps libre où ils peuvent accéder, selon leur choix, aux mêmes petits ateliers du matin ou achever les activités manuelles avec leurs animateurs. C'est un temps qui leur appartient, c'est à dire que les animateurs ne participent pas forcément avec eux dans le jeu, s'ils souhaitent rester seuls ou entre copains. **Cependant les animateurs sont évidemment présents, ils proposent les ateliers, organisent ce temps libre et sont présents aux tables avec les enfants.**

Petit déjeuner :

Un petit déjeuner, composé et préparé par l'équipe (*ex : jus de fruit, lait, biscuits, compotes...*) est servi pour tous les enfants venant avant 8h (*pour les temps des pré scolaires*) et 8h30 (*les vacances scolaires*).

Les animateurs doivent tenir compte de l'équilibre alimentaire des enfants, c'est pourquoi ils ne leur donneront pas de petit déjeuner après l'heure indiquée, le déjeuner étant à 11h45 pendant les périodes scolaires et 12h pendant les vacances scolaires.

Le goûter :

Le goûter se compose de « 3 composantes », (*ex : pain au lait, pâte à tartiner individuelle et fruit*) il est livré par la Cuisine Evolutive situé à Sartrouville (78). Vers 16h00 (*mercredis et vacances*) ou 16h45 en post scolaire, les enfants goûtent tous ensemble au Centre. Ils peuvent ainsi faire une pause physique et psychologique entre copains. Les animateurs disposent le goûter sur les tables.

Ainsi, les enfants peuvent préparer eux-mêmes à l'aide de la cuillère leurs tartines et se servent à boire seul, ce qui favorise leur autonomie. Les animateurs goûtent lorsque cela est possible aux tables des enfants.

Le repas du midi :

Les régimes alimentaires sont respectés, l'équipe d'animation y veillera. Elle veillera aussi à faire de ce moment un temps de partage, d'échanges de vécu et d'émotions en s'asseyant aux tables des enfants. Elle s'assurera de créer une ambiance chaleureuse et calme autant que possible. Afin de développer l'autonomie, à la fin du repas, les enfants (à tour de rôle) et les animateurs débarrasseront et essuieront leur table.

Concernant le déroulement des repas, **en aucun cas les animateurs ne forceront les enfants qui ne veulent pas manger.**

Toujours proposer, ne jamais forcer.

Cependant, ils les sensibiliseront à goûter les aliments en proposant de mettre des petites quantités de nourriture dans leur assiette. Il est inutile d'être à plusieurs autour d'un enfant pour le sensibiliser. C'est pourquoi l'animateur qui se chargera de l'enfant le fera jusqu'à la fin du repas, mais il est important d'avoir le même « discours » pour tous. Seule l'approche peut être différente, selon l'enfant et l'animateur.

Par ailleurs, lorsqu'une activité physique est prévue, les animateurs veilleront particulièrement à sensibiliser les enfants, en leur expliquant l'importance « d'avoir quelque chose dans le ventre » avant l'activité, pour ne pas se trouver mal.

Le temps calme :

Indispensable pour le bien être des enfants, le temps calme aura lieu après déjeuner pour chacun des deux groupes dans leur salle respective. Ce temps permettra aux enfants et à l'équipe d'animation de profiter d'un temps de repos. Aucune activité physique ne sera proposée, mais l'enfant pourra lire, pratiquer des activités calmes, avec ou sans adulte.

Durant ce temps, il pourra être proposé (notamment le mercredi), un moment de relaxation dans le gymnase afin que les enfants aient une coupure. En effet, cette matinée supplémentaire d'école fatigue énormément les enfants. Ce temps de relaxation d'une heure, permettra à chacun de se reposer.

Cependant, d'autres formes de temps calme pourront être aménagées par l'équipe d'animation selon les envies et demandes des enfants et l'imagination des animateurs. Ainsi, un temps de relaxation et respiration en groupe peut être proposé durant quelques minutes.

Le temps calme doit être un temps organisé par les animateurs.

La sieste :

Indispensable également, le sommeil étant réparateur, une sieste favorisant le rythme des plus petits et de tout enfant souhaitant se reposer aura lieu tous les mercredis et jours de vacances, de 13h30 à 15h30 au dortoir. Les enfants auront une ou plusieurs histoires ou de la musique douce avant de dormir. Egalement, pour favoriser le rythme de l'enfant, nous permettons aux enfants de se lever quand ils en sentent le besoin, ils ne sont en aucun cas obligés de rester dans la salle de sieste jusqu'à 15h30, et ceux qui le souhaitent peuvent aussi dormir un peu plus si nécessaire. Les animateurs encadrent la sieste à tour de rôle, la priorité revient néanmoins aux animateurs des Caliméros. Nous laissons les enfants dormir autant qu'ils ont besoin mais vers 15h15 nous ouvrons la porte du dortoir afin de laisser entrer la lumière et le bruit ambiant progressivement.

Hygiène / Infirmierie / Sécurité :

- ✚ Les animateurs seront vigilants à l'hygiène des enfants. En effet, avant chaque repas, les enfants passeront aux toilettes afin de s'y laver les mains. Après chaque passage aux WC, la chasse d'eau devra être tirée et les mains lavées avec du savon. Chaque fois que les consignes ne seront pas suivies, les animateurs prépareront un temps d'explications ou de rappel d'hygiène, avec des panneaux de préventions et « slogans » sous la forme d'histoire ou de jeu.
- ✚ Le « gros » ménage (sanitaires, nettoyage des tables et chaises, lieux de passage : aspirateur et serpillière) est assuré tous les jours par un agent d'entretien de la commune. Les animateurs se doivent de passer le balai si nécessaire, de laver les verres et les cuillères (sauf lorsque les enfants se proposent pour le faire ou bien s'il s'agit d'une sanction dans le cadre de la Charte des Marcyens), de nettoyer les tables avant le petit déjeuner, le goûter et après les activités.
- ✚ L'infirmierie sera tenue par la directrice possédant son AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) et son SST (Sauveteur Secouriste du Travail). Les pharmacies portatives seront vérifiées chaque semaine mais aussi que les interventions des animateurs soient bien reportées dans les cahiers d'infirmierie. Cependant, tous les animateurs peuvent y avoir accès et demander des conseils en cas de doute. Cinq autres membres de l'équipe sont titulaires de l'AFPS ou du PSC1. Un rappel des bons usages sera fait auprès des animateurs en cas de demande et de besoin. Les informations recueillies sur les fiches sanitaires des enfants devront rester strictement confidentielles au sein de l'équipe et de la municipalité.
- ✚ La sécurité des enfants est la première de nos intentions générales. Elle doit être assurée à tous les temps de la vie au centre (lors de la vie quotidienne, des activités et du relationnel).
- ✚ Les règles d'encadrement (données par DDCS) doivent être respectées et les animateurs doivent toujours faire appel à leur bon sens :
 - Les mercredis et les vacances scolaires : 1 animateur pour 8 maternels et 1 animateur pour 12 élémentaires.
 - En périscolaire : 1 animateur pour 10 maternels et 1 animateur pour 14 élémentaires.

Les animateurs disposent de feuilles d'appels préparées pour chaque jour. Quand les animateurs vont chercher les enfants à l'école, ils doivent impérativement faire l'appel et recompter le nombre d'enfants (il en est de même pour les mercredis et les vacances scolaires). Ce système de recomptage permet de voir si nous avons des enfants en plus qui ne sont pas prévus ou s'il nous manque des enfants (ex : absence pour maladie, parents venus chercher les enfants, etc...).

Les règles de sécurité lors de jeux sportifs (respect de périmètre, règles au niveau du matériel) et d'activités manuelles ou de toutes autres activités, doivent être énumérées et respectées.

L'équipe d'animation doit être attentive pour sécuriser, mettre en confiance et prévenir les risques d'accidents.

Elle doit entretenir une relation saine et bienveillante, à la fois sécurisante et stimulante. Elle doit également faciliter la communication au sein du groupe tant par sa façon d'être que par ses choix pédagogiques.

L'équipe doit s'appliquer à ajuster son comportement aux personnes et aux conditions particulières de l'activité ou de la vie quotidienne. Elle doit être à l'écoute des enfants pour répondre à leurs besoins, satisfaire leurs motivations, les renforcer et en favoriser de nouvelles.

Cigarettes / Pause des animateurs / Téléphone :

- ✚ Par souci de sécurité, d'hygiène (santé d'autrui) et de rôle « modélisant » de l'adulte, les animateurs ne fumeront pas en présence des enfants (même en sortie). Il en sera de même lors des temps de pré (7h-8h20) et post (16h-19h) scolaires.
- ✚ Pour les journées des mercredis et des vacances scolaires, les animateurs peuvent prendre une pause. Durant celle-ci, que la directrice autorise à répartir* sur le matin et/ou l'après-midi, les animateurs devront aller dans le « coin potager » à l'arrière de la salle des fêtes pour s'éloigner du regard des enfants afin de profiter au maximum de ce petit temps de repos.
- ✚ Les portables sont tolérés uniquement dans le cadre d'appels entrants urgents. Pour le reste (les sms, les appels personnels, les jeux etc...), les animateurs devront attendre d'être en pause ou d'avoir fini leur temps de travail pour répondre. Nous disposons de deux téléphones portables (1 pour la directrice, l'autre pour les animateurs) qu'ils doivent amener avec eux lors des déplacements afin qu'ils ne se servent pas de leur téléphone personnel.

*** selon un roulement logique et si l'effectif des enfants le permet. En aucun cas les animateurs ne s'absentent si les enfants sont trop nombreux.**

RELATIONNEL

La communication au sein de l'accueil :

La directrice diffusera les informations aux animateurs lors de réunions hebdomadaires (tous les lundis) et ces derniers en feront de même. Des informations peuvent être données à tout moment, mais doivent faire le tour des animateurs (chaîne de solidarité). En cas d'absence, un cahier de compte rendu de chaque réunion est à disposition **et doit être consulté.**

La directrice et les animateurs pourront diffuser des informations aux enfants par le biais d'affiches (qui leurs seront lues), lors d'un rassemblement demandé ou à tous moments où l'équipe estime que les enfants sont attentifs.

Les animateurs peuvent à tout instant parler à la directrice concernant les difficultés rencontrées lors de leur travail ou d'autres plus personnelles (mais toujours dans le cadre professionnel), les soucis personnels des animateurs doivent rester à l'extérieur de la structure et en aucun cas troubler le bon fonctionnement de l'accueil.

Les informations relatives aux enfants, aux parents et à l'équipe d'animation resteront strictement confidentielles.

La communication parents/équipe d'animation :

L'équipe d'animation doit se tenir à l'écoute des parents quant à leurs questions concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs (vie quotidienne/relationnel/activité). Durant les accueils du matin et du soir, **les animateurs iront donc vers les parents afin de les accueillir et de répondre à leurs éventuelles demandes.**

Les informations relatives aux programmes des « Marcyens » doivent être transmises aux parents oralement ou par affiches. La directrice se tient également disponible pour tout rendez-vous avec les parents qui le souhaitent. Quelles que soient les circonstances, l'équipe d'animation doit faire preuve de diplomatie envers ces derniers.

Des réunions parents/animateurs pourront être organisées pour la diffusion d'informations et pour la préparation de projet, tels que le mini séjour de juillet ou les grandes sorties pour lesquelles la collaboration des parents pourra être sollicitée si possible.

Ces informations pourront également être transmises par le biais du site internet de la mairie.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) les Marcyens est un outil de socialisation pour les enfants; il doit être en lien avec le milieu familial. Il est donc indispensable que le dialogue avec les parents soit constant :

- les parents doivent être informés du programme d'activités des mercredis et des vacances
- les parents doivent pouvoir connaître la structure fréquentée par leurs enfants.
- Les parents doivent pouvoir valoriser les réalisations de leurs enfants en étant associés aux spectacles, expositions...

Pour favoriser les relations avec les parents, le rôle de l'équipe d'animation est primordial.

Bilan : La réunion avec les enfants :

Il aura lieu en fin de journée afin de recueillir les impressions des enfants. Il sera divisé en deux temps :

- 1 temps d'expression avec les impressions des enfants (😊 😞)
- 1 temps d'information générale

Néanmoins les animateurs pourront le présenter sous différentes façons, suivant l'attention et l'évolution des enfants (**ex : sous forme de Journal télé ou à l'aide d'un micro imaginaire pour faciliter la prise de parole**). Ces derniers pourront également proposer leur aide et leurs idées.

Lors de cette réunion, les animateurs feront un bilan sur les activités de la journée en questionnant les enfants qui peuvent avoir recours au vote (ce qui a été apprécié, ce qui ne l'a pas été, ce qui est à refaire ou les activités qu'ils aimeraient faire). Puis ils feront une annonce rapide du prochain programme et vanteront leurs activités, afin de connaître combien seront intéressés.

Le bilan doit être un moment d'expression où chacun (enfants/animateurs) pourra exprimer ses souhaits, ses doléances, conformément à nos Intentions Générales (p. 5). Il servira également de base de travail pour les programmes des mois prochains lors des réunions de préparation.

Gestion de conflits / charte des Marcyens :

Enfants/enfants : Dès qu'un enfant en fera la demande ou qu'un conflit aura des effets sur le groupe, l'adulte présent jouera le rôle de « médiateur » (une position neutre) et tentera de gérer au mieux le conflit.

En aucun cas l'animateur ne « se débarrasse » de la situation auprès d'un autre animateur ou en invoquant le : « on va voir ça dans le bureau de la directrice », chaque animateur assumera ses responsabilités.

Enfants/adulte : Si la situation le dépasse ou s'il est impliqué dans le conflit, l'animateur peut demander la médiation d'un autre adulte. Le conflit sera discuté et revu en réunion.

Chaque conflit a son importance aux yeux des enfants. Il doit donc être réglé de façon juste, par la recherche d'une solution acceptable par les trois parties : enfant, animateur et directrice.

« C'est l'adulte qui a géré le conflit qui lève la « punition ».

Adulte /adulte : Lorsqu'un conflit aura lieu entre deux animateurs qui ne trouvent pas de solution, un animateur neutre, sous la casquette du « médiateur » pourra intervenir. Si le conflit n'est toujours pas réglé, il sera discuté en réunion. Si le conflit concerne deux animateurs, c'est la directrice qui endossera ce rôle de médiateur.

Tous les conflits dans l'équipe d'animation doivent être réglés au fur et à mesure. Chaque animateur doit avoir le courage de dire les choses (*il est plus sain d'avoir une franche discussion, même orageuse, plutôt que de taire les choses*). Les animateurs concernés auront un temps accordé s'ils le demandent, pour régler leur différend. Quelque soit la gestion du conflit, la devise des animateurs est :

« Se quereller, mais ne jamais se quitter fâché ».

La charte des Marcyens :

Elle a été créée afin d'expliquer l'importance du respect mutuel, de la tolérance et de tous les facteurs nécessaires à une bonne vie en collectivité. La charte doit être relue (petits dessins explicatifs pour les plus petits) le plus souvent possible.

De plus, pour que chacun se sente concerné, les animateurs peuvent à tout moment désigner (sauf si l'enfant est volontaire) un enfant responsable par rapport aux droits et devoirs de la charte, (explications ; matériel ; hygiène ; goûter...).

Elle est composée de deux parties : **les Droits** et **Les Devoirs**.

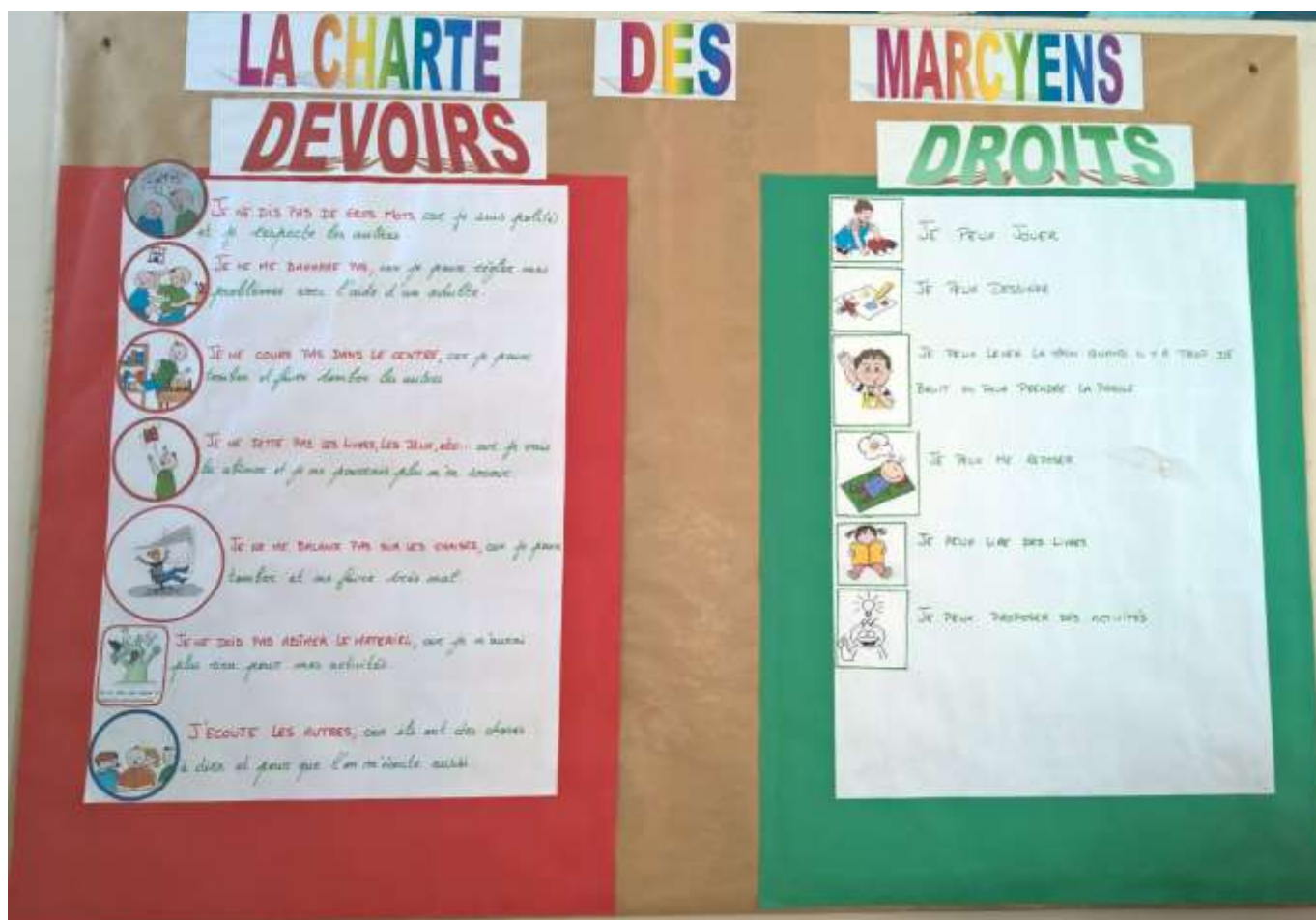
A tout moment, suivant les situations vécues, des droits et des devoirs peuvent être ajoutés en collaboration avec les enfants, ou à la demande des enfants.

Si la charte n'est pas respectée, les animateurs (également en ce qui les concernent) attribueront une « **amende** » adaptée autant que possible à ce *non-respect*.

Exemple : **Droits** : aller à la bibliothèque et lire ou faire une construction de cabane
Devoirs : demander la permission et ranger la bibliothèque après usage.

Amende si non respect du devoir :

Ranger les livres de la bibliothèque durant 2 mercredis ou réparer les livres usagés. Cependant la sanction peut être positive si l'enfant respecte particulièrement bien la charte. Il s'agira alors, d'une gratification orale dans un premier temps et d'une récompense (droit de refaire la cabane, possibilité d'organisation de jeu, , cartes, autocollants, stylo...)



ACTIVITES

Groupes d'âges/d'activités :

Conformément au Projet Educatif et afin de favoriser l'autonomie adaptée à leurs capacités, les groupes d'âges seront maintenus : les « Caliméros » enfants de 3 à 6 ans et les « Snorkis » enfants de 6 à 12 ans.

Il est à noter que les enfants âgés de 12 ans sont peu nombreux (à raison de 1 à 2 enfants) et présents uniquement durant les vacances.

Au sein de ces groupes, les animateurs veilleront à ce que les activités proposées aient chacune un intérêt et un objectif adaptés aux tranches d'âges autant que possible. Les enfants retrouveront ainsi dans les activités des camarades ayant les mêmes envies, les mêmes capacités.

Par ailleurs, à l'intérieur des deux groupes d'enfants, des sections ont été créées en cohérence avec l'encadrement :

Dans le groupe Les Caliméros (3-6 ans), les sections sont ainsi réparties :

- une section de petits et de moyens avec comme animateur référent Soraya
- une section de moyens et de grands avec comme animateur référent Abdoulaï

Dans le groupe Les Snorkis (6-12 ans) les sections seront ainsi réparties :

- Une section de CP avec comme animatrice référente Séverine (également directrice de l'ALSH).
- Une section CE1-CE2 avec comme animateur référent Hugo.
- Une section CM1, CM2 avec comme animateur référent James.

Les projets des enfants et/ou projets d'activités :

Un équilibre dans les activités doit être respecté : si une activité physique est prévue pour le matin, l'après-midi sera réservée à une activité manuelle et inversement. Les activités le nécessitant seront encadrées par des moniteurs diplômés d'un brevet d'état. Les autres activités sont gérées par les animateurs.

L'après-midi sera réservée soit aux activités liées au projet d'animation afin de répondre aux objectifs (ex : projet de fin d'année), soit aux projets des enfants conformément à leurs souhaits.

En dehors du projet d'animation, diverses activités seront menées et gérées par les animateurs, partant de leurs propositions, du désir des enfants et répondant, autant que possible à leurs demandes (Demandes faites lors des bilans de fin de journée avec les enfants).

Elles devront permettre d'atteindre les objectifs du Projet Pédagogique (P.P.) et être variées. Les animateurs proposeront leurs projets d'activités manuelles, d'activités d'intérieur ou d'extérieur : jeux collectifs, grands jeux à thèmes (chasse aux trésors : découverte de Margency), kermesse, casino, cirque, expression théâtrale et corporelle ...

☺ Rappel : Les animateurs préparent à l'avance leurs activités et leurs projets d'animation selon un thème précis !

Il sera demandé aux animateurs de fournir un projet d'animation rédigé pour chaque thème.

Le projet d'animation :

Au-delà des activités spécifiques et autres prévues, l'après-midi sera réservée à des projets d'animation. Le projet d'animation englobe plusieurs projets d'activités, leur donnant des objectifs, un lien, une progression, une finalité, ... (en accord avec le P.P.).

Il est conduit par un thème. Il permettra aux enfants de s'amuser, d'acquérir, de découvrir de nouveaux centres d'intérêts, que ceux préalablement acquis ou de les revoir tout simplement.

Toujours dans le but d'atteindre nos objectifs pédagogiques, certaines activités pourront être élaborées par les enfants eux-mêmes, avec évidemment le soutien des animateurs.

Le spectacle de fin d'année n'a pas encore été décidé à cette date, il sera travaillé à partir du mois de Décembre en réunion avec les animateurs et à partir du mois de Janvier avec les enfants.

L'intérêt de ce spectacle de fin d'année est de montrer aux parents le travail fourni tout au long de l'année par leurs enfants. C'est aussi un moyen de permettre aux enfants de s'exprimer et d'affronter un public très nombreux. Enfin ce spectacle est aussi et surtout un moment festif pour tous (parents, enfants, animateurs, etc...)

Les minis séjours :

Les Calimeros : Après un premier succès l'an dernier sur un séjour court avec 14 enfants de 3 à 5 ans, en centre équestre, l'équipe d'animation des maternels souhaite recommencer cette année (soit pendant les vacances de pâques soit durant les vacances de juillet). Le mini séjour des Caliméros se fait sur 2 jours et une nuitée avec 16 enfants maximum et 2 animateurs titulaires et un animateur stagiaire.

Les Snorkis : Le groupe des Snorkis partira en mini séjour du 09 au 13 juillet 2017 soit 5 jours et 4 nuitées. Pour ce groupe, les séjours sont souvent des séjours sportifs encadrés par des moniteurs spécialisés. Il se fait en hébergement en pension complète.

RÔLE DE CHACUN

Etre animateur, c'est contribuer activement à l'éducation des enfants en définissant avec eux le comportement que chacun doit adopter, les connaissances que chacun doit posséder pour la construction de notre société.

L'équipe d'animation doit :

- Faire abstraction de sa vie personnelle, ses soucis actuels, afin d'être complètement disponible pour les enfants.
- Faire preuve de discrétion sur toutes informations confidentielles de la municipalité.
- Etre une force constante de propositions.
- **Avoir un comportement, une attitude, un langage exemplaire avec les enfants ou les familles.**
- Avoir un discours d'ensemble cohérent avec le projet pédagogique.
- Se tenir informé afin de transmettre les informations aux parents.
- Profiter des temps qui leur sont impartis (lundis de 15h15 à 16h15) pour préparer leurs activités mais aussi leurs projets

Rôle des animateurs :

L'animateur ne doit pas uniquement être un animateur durant les activités, mais aussi pendant les moments de la vie quotidienne. Il ne doit pas oublier que l'un de ses rôles premiers est de s'occuper des enfants : **le temps d'animation commence le matin, à l'arrivée des enfants et se termine le soir, après le départ de tous les enfants.** De plus, durant les temps libres des enfants, les animateurs doivent s'installer aux tables avec ces derniers et s'occuper d'eux comme durant un temps d'animation. Les animateurs se doivent d'avoir un langage et un comportement irréprochable auprès des enfants sous peine de sanctions (*rappel de leur rôle dans un premier temps, puis avertissement et mise à pied s'il y a lieu*).

L'animateur laisse ses problèmes d'ordre personnel et sa mauvaise humeur de côté lorsqu'il prend sa fonction d'animateur auprès des enfants et de l'équipe.

Pour que chaque animateur soit impliqué personnellement sur ses choix pédagogiques, il devra évaluer de manière personnelle chacune de ses propres activités et les différents temps de la vie quotidienne.

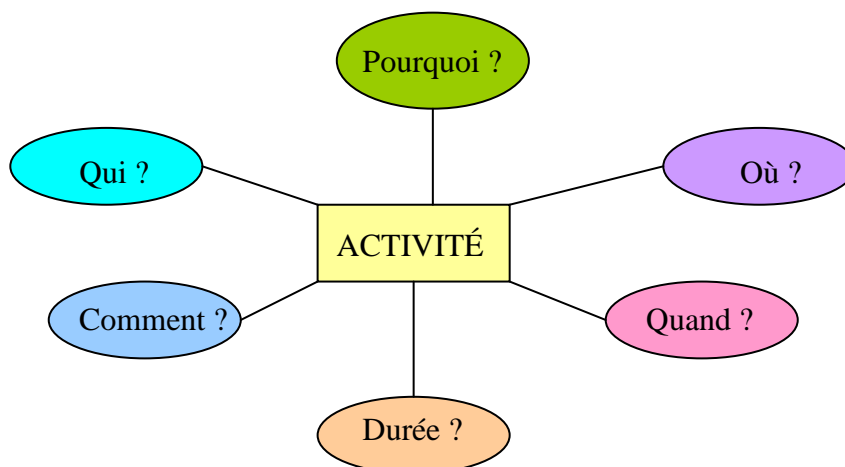
La directrice se tiendra à sa disposition pour en discuter en entretien individuel (pour les difficultés éprouvées, les doutes éventuels...) ou il pourra en discuter lors des réunions du « temps de formation ».

Cependant la directrice se réserve le droit de mettre en place des temps d'évaluation individuelle afin de revoir la gestion et la pédagogie de l'activité de l'animateur.

Il est demandé aux animateurs de préparer les projets d'activités et d'animations ou autres temps informels **par écrit et de les rendre en temps et en heure suivant la demande et le planning établi.**

RAPPEL :

Démarche pédagogique pour le temps d'activité :



Démarches possibles :	Faire faire	(découverte et apprentissage avec apport)
	Favoriser	(en laissant du matériel disponible)
	Laisser Faire	(montrer et laisser faire)
	Faire avec	(montrer et faire avec)

La rédaction de fiches d'activités permet d'être au point quant à la présentation de ces dernières pour une meilleure organisation de celles-ci. Elles permettent également de connaître les éventuelles difficultés et aident à l'évaluation finale.

Il est demandé aux animateurs de procéder à deux évaluations :

Évaluation personnelle (auto évaluation) et évaluation centrée sur l'enfant par rapport à l'activité.

Le rôle des animateurs est de respecter les objectifs pédagogiques et *le projet dans sa globalité* (cf. « Nos Intentions Générales » voir page 5) d'avoir un travail de réflexion, d'identifier les besoins de l'enfant et d'y répondre.

Ils se doivent :

☺ D'étudier son évolution afin de connaître les points sur lesquels ils doivent travailler individuellement ou en équipe.

☺ D'être tout au long de leur mission :

Ponctuels, créatifs, dynamiques, motivés, disponibles (envers les enfants, les parents et l'équipe), *vigilants, responsables, respectueux, rigoureux, bienveillants, tolérants, francs* et avoir *l'esprit d'équipe*.

☺ **Etre un animateur est un véritable métier.**

☺ **L'animateur n'est pas juste un « gardien d'enfants » qui encadre.**

☺ **Il a également un rôle éducatif et un rôle d'exemple.**

Rôle de la directrice :

La directrice est la responsable du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs Les « Marcyens », à travers l'administratif, la gestion de l'équipe d'animation, le respect des objectifs pédagogiques et du projet pédagogique lui-même.

Elle a aussi un rôle formateur auprès de tous les animateurs, qu'elle pratique de la manière suivante :

- **Des temps d'évaluation** individuelle comme vu précédemment et lors des réunions quotidiennes du lundi de 14h15 à 16h15.

- **Un temps de formation** organisé (20 à 30 minutes voire 1h) sur un thème proposé ou demandé lorsque l'équipe est en avance sur les programmes.

Par ailleurs, ces temps de formation peuvent être gérés par une ou plusieurs personnes, qui souhaitent faire aux autres un ou plusieurs rappels sur un sujet (ex : les soins).

Durant ces temps, chacun posera les questions qui l'intéressent. Puis des réponses seront apportées par la documentation que nous possédons ou par ceux qui les connaissent (de par leur expérience, leur spécialité...) ou par une recherche individuelle à transmettre au prochain « temps de formation ».

Les animateurs peuvent nous montrer une spécialité acquise lors de leur approfondissement BAFA ou autres... Toutes les informations ayant trait à l'animation, à la pédagogie et à l'univers de l'enfant, seront un enrichissement pour chacun et bienvenues et entendues. Ainsi l'équipe s'implique, chacun développe son autonomie, transmet ses connaissances, acquiert confiance, et se forme.

La directrice a également un rôle formateur auprès des stagiaires BAFA lors de leur stage pratique de 14 jours. Au cours de ce dernier, le stagiaire exerce les responsabilités entières d'un animateur d'accueil de loisirs sous la responsabilité de la directrice et des animateurs (en l'absence de cette dernière).

Il aura donc à préparer et à gérer les différents moments de la vie des enfants. Il travaillera en équipe, c'est pourquoi **les animateurs se doivent de respecter fidèlement le P.P. afin que les stagiaires BAFA puissent évoluer en cohérence.**

Ces derniers seront évalués sur 2 activités (physique et manuelle) qu'ils doivent préparer et proposer sur les jours de vacances. Il leur sera proposé après une petite adaptation, plusieurs jours possibles suivant le programme et ils devront choisir leurs journées de passage, matin ou après-midi. De même, les activités ne leurs seront pas imposées.

Néanmoins, ils doivent présenter une activité manuelle et une physique. Lors de leur stage ils ont une période de 7 jours chez les Caliméros et 7 jours chez les Snorkis, de manière à observer et encadrer les différentes tranches d'âges.

Chaque information et conseil venant des animateurs seront entendus de tous et pris à leur juste valeur, néanmoins la directrice prendra des décisions qui ne seront pas négociables quand cela s'avérera nécessaire (toujours dans l'intérêt des enfants et du bon fonctionnement du centre de loisirs). La directrice doit être également disponible et à l'écoute de l'équipe d'animation.

SECURITE ET RESPONSABILITE

Sécurité :

L'usage du tabac et de l'alcool est interdit dans les locaux de l'accueil de loisirs. Il est formellement interdit de fumer en présence des enfants. Egalement, par souci d'image modélisante, l'animateur devra faire en sorte de ne pas être vu dans la ville de l'alcool ou tout autres substances illégales.

Soins et accidents :

Seuls les produits présents dans la pharmacie peuvent être utilisés (la pharmacie doit être vérifiée régulièrement, ainsi que les trousse). La pharmacie doit toujours être fermée à clé et les trousse mises hors de portée des enfants.

Après chaque soin, l'animateur doit remplir le cahier d'infirmier.

En cas d'accident grave, il doit alerter immédiatement le SAMU (15) qui décidera qui doit intervenir selon l'accident.

Certains enfants présentent des allergies et ont parfois un régime alimentaire particulier, la liste de leurs noms ainsi que les consignes à suivre se trouvent dans le cahier d'infirmier.

Si un enfant semble malade ou fiévreux, informer tout de suite ses parents (après avoir pris sa température).

Lors des sorties :

L'animateur est muni :

- D'une liste du groupe d'enfants (*et une liste qui reste à l'accueil*).
- Des fiches sanitaires.
- D'une pharmacie par groupe (*Caliméros et Snorkis*).

Il est indispensable que les animateurs comptent régulièrement les enfants. A chaque déplacement, les animateurs comptent les enfants. Dans les rangs, il y a un animateur devant, un animateur derrière et les autres se mettent dans le reste du rang.

Droit à l'image :

A l'inscription de leurs enfants, les parents nous informent s'ils nous autorisent ou non à prendre des photos de leurs enfants. Pour ceux autorisés, à chaque grand événement nous photographierons les enfants et nous distribuerons aux parents une autorisation de diffusion de photo sur le site de la mairie. En aucun cas les animateurs ne devront prendre des photos des enfants et les diffuser sur des réseaux sociaux.

Rappel : Responsabilité civile et pénale :

Dans certains cas soit l'une **ou** l'autre sont engagées, dans d'autres cas l'une **et** l'autre.

Il y a responsabilité pénale chaque fois qu'un individu, volontairement ou non, enfreint des règles sociales qui ont été posées par des textes dans le code pénal. Quand un individu, ayant commis une infraction, est reconnu coupable, une peine lui est attribuée (amende ou prison).

La responsabilité civile d'un individu est engagée, lorsque celui-ci commet une faute provoquant un dommage pour un autre individu.

CONNAISSANCE DE L'ENFANT

Connaître le développement de l'enfant c'est anticiper ses mouvements et éviter le danger :

L'enfant à partir de 3 ans:

C'est l'âge de toutes les découvertes. Il faut donc redoubler de vigilance.

Attention aux intoxications (petites baies des buissons non comestibles, matériels d'activités...) et aux noyades (les enfants qui croient savoir nager à la piscine !)

L'enfant pose des questions, saisir toutes les occasions pour lui montrer et lui expliquer les dangers potentiels.

L'enfant à partir de 4-5 ans :

L'enfant prend des risques sans toujours bien les mesurer.

Il se sent capable d'accomplir beaucoup de choses tout seul, sans l'aide d'un adulte.

Attention plus particulièrement à l'utilisation des différents matériels d'activités et explication des « dangers » aux enfants (*ex : l'utilisation d'une paire de ciseau*).

L'enfant à partir de 6 ans.

L'enfant commence à être indépendant ; plus il goûte à cette indépendance et plus il « en veut ». Il faut donc savoir lui donner des responsabilités en fonction des possibilités de son âge et en cohérence avec le P.P. Il s'agit de rester ferme et vigilant.

JOURNÉE TYPE DES VACANCES

Cette journée type est une trame indicative, elle peut subir des changements, lors de sorties notamment.

- 07h30 à 9h30 Accueil des enfants.

Un petit déjeuner est servi aux enfants venus avant 8h30.

- 09h30 à 9h45 Rangement, appel des enfants, et présentation des activités, regroupement par tranche d'âge dans leur salle respective.
- 09h45 à 11h00 Activité du matin (rangement du matériel fait par les enfants avec son animateur)
- 11h00 à 11h45 Temps libre dans le centre (ou extérieur si beau temps)
- 11h45 à 13h00 REPAȘ à la cantine (les Șhorkis et les grands Caliméros débarrasseront leurs plateaux seuls).
- 13h00 à 14h30 Temps calme et relaxation pour les Șhorkis et les grands Caliméros
- 13h00 à 15h00 *Sieste pour les plus petits dans le dortoir.*
- 14h30 à 15h30 Début des activités de l'après-midi
- 15h30 à 16h00 Temps libre et préparation du goûter.
- 16h00 à 16h30 GOÛTER
- 16h30 à 16h45 Débarrassage des tables par les enfants et nettoyage des tables par les animateurs.
- 16h45 à 19h00 Temps libre et accueil des parents.

Le centre de loisirs ferme ses portes à 19h00 précises

JOURNEE TYPE DES MERCREDIS

Cette journée type est une trame indicative, elle peut subir des changements, lors de sorties notamment.

- 07h00 à 9h00 Accueil des enfants.

Un petit déjeuner est servi aux enfants venus avant 8h30.

- 09h00 à 9h15 Rangement, appel des enfants, et présentation des activités, regroupement par tranche d'âge dans leur salle respective.
- 09h30 à 11h00 Activité du matin (rangement du matériel fait par les enfants avec son animateur)
- 11h00 à 11h45 Temps libre dans le centre (ou extérieur si beau temps)
- 12h à 13h30 REPAŞ à la cantine (les Şhorkis et les grands Caliméros débarrasseront leurs plateaux seuls).
- 13h30 à 14h30 Temps calme et relaxation pour les Şhorkis et les grands Caliméros
- 13h30 à 15h30 *Sieste pour les plus petits dans le dortoir.*
- 14h30 à 15h30 Début des activités de l'après-midi
- 15h30 à 16h00 Temps libre et préparation du goûter.
- 16h00 à 16h30 GOÛTER
- 16h30 à 16h45 Débarrassage des tables par les enfants et nettoyage des tables par les animateurs.
- 16h45 à 19h00 Temps libre et accueil des parents.

Le centre de loisirs ferme ses portes à 19h00 précises

ANNEXES

Sigles utilisés :

- BEATEP :** Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire
- BPJEPS :** Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport
- BAFD :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur de centre de vacances et de loisirs
- BAPAAT :** Brevet d'Aptitude Professionnel d'Assistant Animateur Technicien
- BAFA :** Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de centre de vacances et de loisir
- AFPS :** Attestation de Formation aux Premiers Secours
- ALSH :** Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- P.P. :** Projet Pédagogique
- P.E. :** Projet Educatif
- DDCS :** Direction départementale de la Cohésion Sociale
- PSC1 :** Prévention et secours civique de niveau 1
- SST :** Sauveteur Secouriste du Travail

**Direction Départementale de la cohésion sociale
Service de la jeunesse, de l'égalité des chances et du sport**

5, avenue Bernard Hirsch
BP 60097
95021 Cergy-Pontoise Cedex

Le site du Ministère de la Jeunesse et des Sports
(<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>)

LES ACTIVITES

Les programmes des vacances scolaires seront affichés en ligne 2 semaines avant la fin des inscriptions.

INFORMATION :

ROLLERS : le casque est obligatoire. Nous souhaitons que les autres protections (coudes et genoux) soient également obligatoires pour la pratique de cette activité.

PISCINE : prévoir un sac à dos contenant maillot et serviette de bain

VÉLO : le casque est obligatoire. Les autres protections (coudes et genoux) sont conseillées pour la pratique de cette activité. Le vélo doit être en bon état (freins, pneus) et à la taille de l'enfant.

SPORTS EN SALLE :

Les enfants doivent avoir une tenue adaptée et complète (survêtement ou short et tennis).

SORTIES EXTERIEURES : selon la saison, prévoir un sac à dos contenant : gourde, Kway, crème solaire, casquette.

GRANDES SORTIES : nous vous invitons à consulter le panneau du programme afin de connaître la destination ainsi que l'heure de retour prévue.

Activités tous les mercredis ainsi que les jours de vacances scolaires.

En toutes circonstances, prévoir une tenue adaptée à la journée prévue.

AMÉNAGEMENT

Favoriser le rythme de vie des enfants c'est aussi leur permettre de se construire des repères.

Notre travail d'éducateur consiste à mettre en place des éléments pour permettre à chaque enfant de se construire des repères dans le temps et dans l'espace.

En effet, la construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie. C'est pourquoi, l'aménagement des lieux est mis en valeur, sur le terrain et lors des réunions pédagogiques.

A l'accueil de loisirs :

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin.

Des placards de jeux adaptés, destinés à chaque groupe sont mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement.

Différents coins ont également été mis en place pour faciliter les ateliers et activités : bibliothèque, coins jeux de sociétés, tables pour les activités, coins dînette et legos...

Un affichage sous forme de dessins ou d'annonces est organisé pour les deux groupes (Caliméros et Snorkis) :

- Menus des petits déjeuners et goûters
- Un espace d'exposition (les réalisations des enfants).
- Espace de jeu Snorkis, espace de jeu Caliméros.
- Placards des Caliméros, placards des Snorkis (feutres, jeux...)
- Dans la bibliothèque : coins pour chacun des groupes.
- Charte des MARCYENS
- Journée type (différents temps de la journée) et Programme des activités

EVALUATION DU PROJET

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

VIE QUOTIDIENNE

RELATIONNEL

ACTIVITÉS

LE RÔLE DE CHACUN

SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

JOURNÉE TYPE

Les critères :

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, propositions d'accompagnement.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie.

Le projet s'appuie sur le développement d'un lien social dans la ville à travers l'ALSH.

Les outils :

Les outils qui permettent de mesurer l'impact de nos interventions et la réalisation de nos objectifs se retrouvent dans les retours des parents, des enfants et des animateurs, (réunions avec les enfants : Bilan)

La synthèse des réponses nous permet de cibler les points de satisfaction et de prendre en compte les éventuelles problématiques.

C'est le cas pour les réunions de bilan, les fiches d'auto évaluations et l'évaluation pour l'équipe.